

RAPPORT FINANCIER PRESENTE A L'AGO DU 11 NOVEMBRE 2020

ARRETE DES COMPTES AU 30 JUIN 2020

Les comptes ont été joints à la convocation adressée à chacun des membres de l'Association pour en simplifier la présentation, compte tenu que notre AGO est tenue par visio-conférence.

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat analytique des missions

M	Lieu	Disciplin	Date	Financeur	Charges	Produits	Résultat
1	MADA	Maxillo	10/11/19	STAR	16 187.01	16 399.03	+212.02
			23/11/19				
2	GUINEE	Maxillo	30/11/19	JIDA	7 113.28	8 006.30	+893.02
			15/12/19	KHAZAAL			
3	MADA	Hernies	01/12/19	PROSOLI-	14 791.76	17 361.04	+2 569.28
			14/12/19	DAR			
4	MADA	Maxillo	10/01/20	STAR	17 333.50	17 472.00	+138.50
			24/01/20				
5	BENIN	Ortho	24/01/20	PROSOLI-	16 468.72	16 874.14	+405.42
			07/02/20	DAR			
9	MADA	Ortho	28/03/20	STAR	618.00		-618.00
			11/04/20				
	CAEN	Forma-	18/10/19	PIERRE	5 793.07	5 793.07	0.00
		tion	21/12/19	FABRE			
				TOTAUX	78 305.34	81 905.58	+3 600.24



M1 Les frais de missions sont pris en charges par STAR presque dans leur intégralité.

- M2 Madame Jida KHAZAAL prend à sa charge tous les frais d'hébergement, de médicaments et les frais de transport à l'exception des billets d'avion des internes qui restent à la charge d'EDN. C'est pourquoi, pour cette mission, la participation financière des internes est comptabilisée en produits car, à l'inverse, les autres financeurs prennent ces coûts à leurs charges. Il est clair que le coût global de cette mission est supérieur à celui affiché puisque les dons en nature tels le gîte et le couvert ne sont pas comptabilisés, mais pour des raisons qui se comprennent, nous n'en demandons pas la valeur. Le résultat affiché correspond finalement aux charges nettes supportées financièrement par EDN.
- M3 Cette mission est financée par la FONDAZIONE PROSOLIDAR avec laquelle nous avons repris contact en septembre 2019 suite à la visite à Rome de Philippe BELLITY et Claude BONIN. Leurs exigences maintenant bien comprises, le dossier déposé, comprenant en autres une partie des salaires de la secrétaire (soit 2 816 euros par mission), a été accepté dans son intégralité. Il faut souligner que PROSOLIDAR est le seul financeur à prendre en charges ce type de dépenses.
- M4 Même remarque que pour M1.
- M5 Mission également financée par PROSOLIDAR. Le montant des charges retenues est inférieur aux dépenses engagées. Il est aussi vrai que les missions orthopédiques sont plus onéreuses. Après analyse il ressort que le budget alloué est de l'ordre de 35 000 euros par an et que nous l'avions dépassé. Donc des dépenses qui avaient été acceptées lors de la mission M3 n'ont pas été retenues. Heureusement PROSOLIDAR retient des frais administratifs pour 2 806 euros, ceci compensant cela.
- M9 Cette mission a été annulée suite au confinement. Des frais de transport de matériel avaient été engagés et 320 euros ont été versés à la Clinique Santé Plus pour désistement. Compte tenu de nos bons rapports avec celle-ci, un remboursement sera demandé.

Fonctionnement

Recettes

Les recettes de fonctionnement sont de 64 658.24 euros.

Parmi les dons des particuliers qui s'élèvent à 30 108 euros, un don de 12 000 euros a été reçu. Les participations de certains missionnaires (principalement internes et IDN) s'élèvent à 12 394 euros

Les cotisations des membres ont été de 6 100 euros dont 5 680 euros de la part des missionnaires. Certains ont déjà versé leur cotisation alors que les missions ont été annulées. Le conseil d'administration a décidé que leur cotisation devenue indue serait reportée sur leur prochaine mission.

Le NOMATON 2019 n'a pas eu lieu. Il n'aura pas lieu également en cette année 2020.

Dépenses de frais généraux

Les frais généraux se sont élevés à 17 124 euros. Ils sont réduits au minimum.

Des économies ont été faites sur les honoraires, le dossier PROSOLIDAR ayant été pris en mains par notre trésorier, soit une économie de 6 240 euros.

En conformité avec les règles comptables les abandons de frais des bénévoles ont été comptabilisés pour 2 892 euros ;

Les frais de gestion des comptes bancaires sont de l'ordre de 1 000 euros et ceux de gestion des titres de 300 euros.



Dépenses de frais de personnel

Les frais de personnel comprenant les salaires, les congés payés et les charges sociales sont de l'ordre de 25 000 euros sur cet exercice. Une demande de chômage partiel de 50% a été faite à compter du 1^{er} mai 2020 suite à l'arrêt des missions. Le conseil décide de la porter à 90% à compter du 1^{er} octobre dans l'attente d'une reprise. Cette décision n'a eu que peu d'impact sur l'exercice. Quant à la rémunération de Maude, elle perd environ 130 euros par mois avec un horaire hebdomadaire de 3h30 contre 28h normalement.

Eléments exceptionnels

Charges exceptionnelles

Le solde des consommables amortis sur 3 ans constitue une charge de 1 762.76 euros.

Afin d'ajuster le solde des fonds dédiés avec les états donnés par PROSOLIDAR, une charge exceptionnelle de 18 640.81 euros a été comptabilisée. C'est une des conséquences des incompréhensions antérieures.

Une provision pour dépréciation des titres de placement a été constituée compte tenu d'une valeur liquidative inférieure à sa valeur d'achat. Une décision doit être prise rapidement sur la vente de ces titres.

En raison d'une trésorerie abondante, résultat de bons exercices antérieurs, des placements en CAT sans risques ont été effectués, générant des produits financiers imposables au taux de 24%, d'où un impôt sur les sociétés de 117 euros.

<u>Produits exceptionnels: produits financiers</u>

En fait, il s'agit des produits des placements évoqués ci-dessus s'élevant à 1 045.23 euros.

Récapitulatif du compte de résultat

	DEPENSES	PRODUITS	RESULTAT
Résultats analytiques des missions	78 305.34	81 905.58	+3 600.24
Recettes de fonctionnement		61 166.24	
Dépenses de frais généraux	17 124.20		
Dépenses de frais de personnel	25 036.19		
Fonctionnement	42 160.39	61 166.24	+19 005.85
Exceptionnel	22 110.78	1 045.23	-21 065.55
TOTAUX	142 576.51	144 117.05	+ 1 540.54



BILAN SYNTHETIQUE AU 30 JUIN 2020

ACTIF

		BRUT	AMORT&PROV	NET
IMMOBILISATIONS		10 460.62	10 460.62	0.00
AUTRES CREANCES		85 353.86		85 353.86
Produits à recevoir	4 983.86			
Prosolidar à recevoir	70 370.00			
PRET SANTE PLUS	10 000.00			
PLACEMENTS		271 301.38	1 749.64	269 551.74
Comptes à terme	230 573.95			
Portefeuille titres	40 727.43		(1 749.64)	
DISPONIBILITES		48 373.20		48 373.20
CHARGES D'AVANCE		15 256.67		15 256.67
TOTAUX		430 745.73	12 210.26	418 535.47

PASSIF

	DETAIL	NET
FONDS ASSOCIATIFS		300 621.69
Report à nouveau	299 081.15	
Résultat de l'exercice	1 540.54	
FONDS DEDIES		102 167.30
Pierre Fabre	43.247.81	
Prosolidar	58 919.49	
DETTES FINANCIERES :		51.03
DETTES ENVERS LES FOURNISSEURS		1 768.08
DETTES SOCIALES ET FISCALES		3 927.37
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		10 000.00
TOTAUX		418 535.47

Commentaires

Les immobilisations sont totalement amorties.

Au 30/06/2020 le solde à percevoir de PROSOLIDAR était de 70 370.00 euros alors que les fonds dédiés restant à dépenser sont de 58 919.49 euros, d'où le versement de 17 575 euros reçu fin juillet.

A la demande du Dr Benjamin, un prêt de 10 000 euros a été débloqué en mai 2020 afin que la Clinique Santé Plus puisse faire face à la crise du COVID.

Les titres de placement font l'objet d'une provision de 1 706.36 euros. La vente de ces titres est à envisager prochainement.

Une partie de la trésorerie courante a été placée en Livret Associatif dont le rendement financier est faible mais sûr et exonéré d'IS.

La trésorerie est importante, mais EDN peut être amené à rembourser la Fondation Pierre Fabre si les objectifs de la convention ne sont pas atteints.

Les charges constatées d'avance globalement correspondent aux frais engagés pour la mission au Laos qui est reportée sur 2021. De ce fait l'avance de 10 000 euros versée par le GLF est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Le poste « report à nouveau » de près de 300 000 euros est le constat des excédents de tous les exercices depuis la création de l'Association.

Les autres comptes n'appellent pas de commentaire particulier.